



LES ÉCHOS DU CE

SEPTEMBRE 2016

Présents pour la CGT : Gaëlle ARZUR (Brest), Alexandra BOULAY-DUPE (Nantes), Karine CEVAER (Rennes), Vincent FLOUR (Vanves), Catherine GAUBERTI (Caen), Sophie GOUBIL (Nantes), Jean-Hervé GUILCHER (Brest), Hervé GUILLERMIC (Vanves), Nathanaël LEMAIRE (Tours), Fernando MALVERDE (Vanves), Sylvain TOCCO (Rouen).

Représentante syndicale : Fabienne LABIGNE (Nantes).

✓ REORGANISATION DE FRANCE 3 : RIEN NE CHANGE MAIS TOUT...

C'est finalement **le 6 décembre que le CE rendra son avis** sur le projet de réorganisation de France 3. Le calendrier a été un peu rallongé, afin de ne pas convoquer un CCE extraordinaire et donc de faire des économies. C'est donc le 15 décembre que le CCE de France Télévisions rendra à son tour son avis.

Pour l'heure les groupes de travail thématiques et de métiers se réunissent avec l'expert désigné par l'ICCHSCT.

Pour la 3^e fois, Yannick Letranchant, Olivier Godard et Olivier Montels sont venu défendre leur projet devant les élus du CE.

Pour rappel, **c'est dans notre pôle que la réorganisation va connaître l'impact le plus fort**, puisque le pôle doit laisser la place à 5 petites régions – dans un lapsus, Yannick Letranchant a parlé de « mini régions » – et qu'en plus c'est dans le Nord-Ouest que les mutualisations ont été les plus poussées.

Si la direction présente son projet comme devant donner plus d'autonomie aux futurs directeurs régionaux, vos élus CGT ont déjà eu l'occasion de mettre en doute cette affirmation. En particulier parce que les fonctions mutualisées vont le rester, mais dans une organisation assez alambiquée :

- La gestion d'antenne. Elle conservera son organisation actuelle, répartie entre Rennes et Vanves. Vanves continuera à gérer sa propre antenne, les 4 gestionnaires de Rennes gèreront les antennes de Bretagne, Pays de la Loire, Centre-Val de Loire et

Normandie. Elles seront rattachées hiérarchiquement au futur délégué à l'antenne et aux programmes (DAP) de Bretagne et fonctionnellement aux DAP des antennes qu'elles gèrent.

- **L'administration de la production.** La direction n'entend pas créer des postes d'administrateurs dans chaque future direction régionale, faute d'activité suffisante... On conserverait donc les 2 administrateurs actuels (à Rennes et à Vanves) pour 5 régions.

L'administrateur de Vanves est censé couvrir les antennes d'Ile-de-France, de Centre-Val de Loire et de Normandie. Il sera rattaché hiérarchiquement au directeur régional d'Ile-de-France. Il aura des relations fonctionnelles avec les directeurs régionaux de Normandie et de Centre-Val de Loire. Les chargés de production de Rouen et de Vanves lui seront rattachés hiérarchiquement.

L'administrateur de Rennes est censé couvrir les antennes de Bretagne et des Pays de la Loire, se partager la Normandie avec l'administrateur de Vanves et suivre des « dossiers transverses » pour Centre-Val de Loire. Les chargés de production de Rennes lui seront rattachés.

Espérons que les futures régions ne voudront pas toutes monter des opérations en même temps.

- **La météo et les bandes annonces.** Là aussi, il s'agit d'un sacré jeu de tricot, qu'on va tenter de vous expliquer : Rouen continuera à fabriquer sa météo et ses bandes annonces et il en fabriquera aussi pour l'Ile-de-France. Rennes en fabriquera pour la Bretagne, les Pays de la Loire et en partie pour Centre-Val de Loire. Orléans fabriquera une partie de ses propres bandes annonces et météos et en fournira à l'Ile-de-France. Bref si on résume, seules les régions Pays de la Loire et Ile-de-France ne fabriqueront pas en propre leurs météos et bandes annonces mais les sous-traiteront à d'autres régions.

La direction de France 3 peine en revanche à expliquer ce qu'il adviendra des **assistantes du Pôle**. M. Letranchant dit leur avoir adressé un courrier pour les rassurer. Pas sûr que cela produise l'effet escompté... M. Godard évoque des projets personnels.

Du côté du **service communication**, qui varie actuellement selon les régions de zéro à 3 personnes, la direction évoque des groupes de travail.

Enfin, on attend de connaître l'organisation future de la **fonction financière**. Un point sera fait au CE du mois d'octobre.

Les élus ont adopté une motion sur le projet de réorganisation. → **Voir ici**

✓ L'ANTENNE EN BREF

Le directeur des antennes régionales, Olivier Montels se félicite de ce que **Les Nouveaux nomades** (la nouvelle émission du réseau, le samedi à 12h55) a attiré 700 000 téléspectateurs, ce qui ne nous paraît pas renversant pour une émission nationale.

Yannick Letranchant est brusquement monté dans les tours quand une élue a dénoncé « l'infantilisation » des régions par la direction de France 3. « Scandaleux et insultant », a-t-il éructé, alors que M. Montels venait d'expliquer que les fameuses possibilités de **décrochages automatiques** laissées aux régions ne seraient en fait possibles que sur un seul créneau identifié, en l'occurrence celui du samedi après-midi... repris aux régions il y a quelques mois. M. Montels, dans un élan quasi-giscardien a déclaré, des trémolos dans la voix que « l'histoire du manque de confiance envers les régions, ça me fait de la peine », assurant qu'il était arrivé que des antennes (Franche-Comté, PACA) occultent *Questions pour un champion* pour des opérations spéciales.

✓ DES NOUVELLES DE VANVES...

Suite à l'incendie qui a sinistré la station d'Ile-de-France, un **chef de projet** a été désigné. Il s'agit de Jean-Luc HACHON, le directeur adjoint de la DCER (direction centrale des équipements régionaux). Il est chargé de mener à bien le projet de reconstruction des équipements techniques.

L'émission **les Matins de Paris** a repris ce lundi.

✓ ... ET DE ROUEN

Le **permis de construire** de la future station de Rouen a été déposé cet été. Il est en cours d'instruction.

✓ BILAN DE LA FORMATION POUR LE 1^{ER} SEMESTRE

Le président de la commission emploi-formation a lu son rapport. →**Voir ici.**

La consommation du **budget à fin-juin est en forte hausse**, par rapport aux années précédentes. La direction l'explique par une meilleure anticipation des actions de formation. La réalité, c'est que le déploiement d'I.Média dans plusieurs antennes a tiré le plan de formation.

Côté journalistes, c'est la **formation DOIR** (Dynamiser l'offre d'information régionale) voulue par la direction de France 3 qui a absorbé les crédits. 27 journalistes ont été formés au 1^{er} semestre sur le Pôle, 27 autres le seront au second semestre.

Le taux de réalisation des entretiens individuels progresse, mais reste globalement insuffisant. **44% d'entretiens réalisés au 20 septembre**. Le tableau cache des disparités : 74% en Basse-Normandie, 60% en Bretagne et en Haute-Normandie, 45% en Centre-Val de Loire et en Pays de la Loire. L'Île-de-France est très en retard (17%), du fait de l'incendie qui a ravagé la station début juillet.

Les élus ont donné un avis négatif au bilan de la formation au 30 juin. →**Voir ici**

✓ **BILAN DE L'ALTERNANCE**

Sur l'année 2016, il y aura eu **29 contrats d'alternance** (contrats de professionnalisation et contrats d'apprentissage), certains se terminant en cours d'année, d'autres commençant : 16 contrats de professionnalisation et 13 contrats d'apprentissage. En début d'année, ils étaient 19, 11 se sont terminés à l'été ou vont se terminer avant la fin de l'année. Début 2017, ils seront à nouveau 19.

En 2016, la direction a utilisé le levier de l'alternance pour **féminiser les professions techniques**, pour **améliorer la diversité** (sur 5 contrats de journalistes, 4 sont issus de la diversité) et pour permettre la **réinsertion d'un salarié** ayant eu une longue période loin du monde du travail.

Les élus ont noté des progrès dans la politique d'alternance du Pôle et ont donc donné un avis positif. →**Voir ici**

✓ **BILAN DE LA MEDECINE DU TRAVAIL EN 2015**

Le bilan annuel de la médecine du travail arrive très tard cette année. Il semble que les **14 médecins** travaillant sur le périmètre du pôle se fassent un peu tirer l'oreille pour effectuer dans les temps cette formalité pourtant obligatoire. A leur décharge, le médecin coordonnateur précise que certains suivent à eux-seuls 7000 salariés et sont complètement débordés.

Le panorama est d'ailleurs assez disparate entre une majorité de médecins (8) qui se contentent de remplir à minima un tableau statistique et les autres, beaucoup plus consciencieux qui formulent des observations. Cette année encore, on décerne la palme aux médecins du travail de Vanves et d'Orléans.

Les visites sont en légère baisse par rapport à l'an dernier (440 contre 494), mais le

chiffre paraît peu significatif, faute d'explications circonstanciées.

Les risques principaux restent les TMS (troubles musculo-squelettiques) – qui touchent majoritairement les JRI et OPS – et **les RPS** (risques psychosociaux) qui se multiplient dans une entreprise où les contraintes budgétaires pèsent de manière croissante sur les salariés. Une partie d'entre eux se plaint d'une perte de sens au travail.

D'une manière générale, le médecin du travail déplore que la réponse apportée à la souffrance au travail ne soit souvent que corrective et pas assez préventive, c'est pourtant une obligation légale. Les problèmes organisationnels entraînant les RPS ne sont pas suffisamment pris en compte.

✓ SITUATION BUDGETAIRE DU 1^{ER} SEMESTRE

La situation financière du Pôle à la fin juin est conforme aux objectifs. **L'effectif est en baisse de 10 ETP permanents**, suite au PDV. L'effectif atteint 805 ETP cumulés sur le 1^{er} semestre. Le volume de non permanents reste stable à 11,6% de taux de précarité.

Les absences sont stables, même si elles sont globalement très peu remplacées (23%), ce que les élus dénoncent, quand il s'agit d'absences non prévues. La prise de congés est bonne.

Les recettes commerciales bénéficient de l'embellie du marché de la publicité. Elles sont en hausse de 500 000 € pour le Pôle en 2016. On n'avait pas connu ça depuis plusieurs années.

✓ A VENIR

➔ **Prochain CE** : 14 octobre.



Motion sur le projet d'évolution de l'organisation du réseau régional de France 3

Les élus du CE F3 NO déplorent de ne toujours pas bénéficier des fonctionnogrammes cible par future direction régionale.

Ils estiment nécessaire, en vue d'une consultation, de disposer des informations relatives au redéploiement des postes des personnes qui seront retenues dans la future organisation. L'affichage anticipé des postes avant la fin du processus doit justement permettre à la direction de s'organiser en avance de phase et de fournir ces informations.

Le projet n'est pas seulement un mouvement de managers. Il aura des conséquences sur un certain nombre de fonctions administratives sur lesquelles le projet ne livre aucune information.

Même manque de précisions sur l'organisation future de la fonction financière ou des services IMG.

Sur les fonctions éditoriales ou numériques, les promotions à des postes d'encadrants, à moyens constants risquent d'affaiblir des structures opérationnelles déjà gravement sous-dotées.

Les élus réclament une information précise sur les conséquences du projet, au-delà des déclarations de principe dont nous mettons en doute le bien-fondé.

**Adopté à l'unanimité
CGT, CFDT, FO et SUD s'associent.**

Rennes, le 21 septembre 2016

Commission emploi-formation du pôle Nord-Ouest

Bilan au 30 juin du plan de formation 2016

La commission tient à signaler qu'elle a reçu les documents dans les meilleurs délais, dès la mi-août, un document synthétique qu'elle a examiné le 2 septembre.

Pour la direction, étaient présentes : Nathalie Dené et Fabienne Liquet

Pour la commission : Nathanaël Lemaire, Karine Cévaër et Maryse Lamy

Dans son bilan à mi-parcours, la direction assure que le budget affecté au niveau du pôle NO sera consommé à la fin de l'exercice 2016 (191 897 euros).

A l'intérieur de ce budget, on constate pourtant de fortes disparités.

Le taux de réalisation pour le secteur « programme et information » atteint sur le seul 1er semestre un taux de réalisation de 82 %.

Ce déséquilibre de répartition sur l'année est à mettre en lien avec les formations « Dynamiser l'offre d'information régionale ».

Une formation des journalistes, réalisée sur site en 3 jours avec 3 thèmes : atelier numérique, atelier stand up et atelier de narration.

Introduite en cours de déroulement du plan de formation 2016, dès le premier semestre 27 journalistes du PNO ont bénéficié de ces formations sur le budget formation du PNO pour 46 575 euros ... et 27 journalistes du pôle bénéficieront de ces formations au deuxième semestre 2016.

Pour assurer ces formations DOIR en cours d'exercice en restant dans l'enveloppe budgétaire impartie au PNO, la direction a utilisé des ajustements thématique et budgétaire.

L'arrivée imprévue de ces formations DOIR a nécessité une bascule d'une formation à l'autre. Les formations initialement programmées en

2016 sur les thèmes numériques, des plateaux de situation ou écriture ont été annulées et remplacées par ce module DOIR.

En termes d'imputation budgétaire, c'est le PNO qui a pris à sa charge la première partie de ces formations, d'où le taux de 82 % de réalisation budgétaire du secteur « programme information » dès le premier semestre 2016.

C'est seulement au bilan de l'exercice 2016 que nous verrons comment le budget formation du PNO a réussi à absorber cette volonté de la direction centrale de « dynamiser » les journalistes régionaux de France 3.

Une autre surprise affecte cette fois les ACTIONS de formation LIÉES A LA GESTION D'ENTREPRISE. Dans le budget prévisionnel 2016 qui vous a été présenté, l'imputation budgétaire initialement prévue était de 2 455 €. Pourtant, à la moitié de l'exercice, le montant consacré à ce type de formation atteint 18 210 €. Une ligne budgétaire multipliée par 7 dont on trouve l'explication page 9.

70 % du budget formation catégorie « action d'entreprise » correspond à une ligne :

Gestion des Ressources Humaines	
HEC DRH POLE NORD-OUEST 2 1 210	12 950 €

Pour la DRH du PNO, et on approuve totalement « *on doit s'améliorer sur les techniques managériales* » et c'est donc sur 2 ans, à raison de 3 jours par mois, une formation de plus de 70h, validante, certifiante... en lien, sans doute, avec la disparition du poste de DRH du pôle dans la future organisation.

Les initiés à l'ingénierie financière liée à la formation auront reconnu le contrat de professionnalisation. Une formation financée sur les fonds mutualisés de l'AFDAS et en lien avec le projet de l'entreprise (traduisez sur le temps de travail).

Le coût pour le budget formation du pôle est au final de 350 euros auquel il faut ajouter le coût des 70H de travail de mises à disposition.

On note que 117 salariés du pôle NO ont eu accès à des formations avec une partie de financement AFDAS sur le premier semestre 2016.

Des souhaits de formation à évoquer lors des entretiens individuels. Sur le pôle au 2 septembre 1/3 seulement de ces entretiens a eu lieu.

Sur le budget central, 979 stagiaires ont réalisé 8 500 heures de formation dispensées par l'Université France Télévisions pour un coût facturé de 192 075 euros

Financé sur le budget central, l'essentiel des formations « techniques » concerne l.média qui sera déployé dans 4 antennes du pôle en 2016 (Nantes, Orléans déployé et Rouen et Caen en cours).

Sur l'exercice 2016, les formations techniques représentent 84 % budget central (l.média).

A noter que pour des raisons de financement possible sur fonds mutualisés, les formations santé sont surtout « Habilitation électrique » et « SST ».

Dans la nouvelle organisation, on se doute qu'il n'y aura pas un responsable formation par antenne, sans que l'on connaisse avec précision l'organisation de la formation et son périmètre dans la réforme territoriale de France 3.

En toute logique, le plan de formation en 2017 restera décliné sur un périmètre correspondant à l'ex-pôle Nord-Ouest.



Avis sur le bilan au 30 juin du plan de formation 2016

Les élus du CE de France 3 Nord-Ouest saluent une légère progression du taux de réalisation des entretiens individuels. Mais avec 57% à fin septembre – hors Vanves très en retard suite à l'incendie du mois de juillet – cela reste encore beaucoup trop faible. Il existe par ailleurs encore des salariés sans entretien depuis plusieurs années, ce qui n'est pas acceptable.

Comme chaque année, les élus regrettent également de n'avoir aucune visibilité sur l'adéquation entre les demandes formulées par les salariés et leur réalisation dans le plan de formation.

Les élus sont bien conscients de la nécessité d'adapter les salariés à leur outil de travail, mais cela se fait toujours plus au détriment des formations cœur de métier. Cette tendance est particulièrement flagrante pour les personnels techniques et administratifs.

On peut s'interroger sur le choix de faire financer pour moitié par le pôle, la formation DOIR (Dynamiser l'offre d'information régionale), une action de formation décidée par la direction du réseau de France 3, qui absorbe les budgets et restreint la capacité de répondre aux autres demandes de formation des journalistes.

Le bilan du e-learning n'est pas plus satisfaisant. On attend toujours la directive nationale organisant la planification pour ces actions de formation. Les outils ne permettent toujours pas d'avoir une vision fine du taux de réalisation des formations en e-learning.

Au final, si la consommation budgétaire à fin juin est en très forte hausse par rapport aux années précédentes, cette progression est essentiellement imputable à un phénomène conjoncturel : le déploiement d'I.Média dans plusieurs antennes du Pôle.

Au vu de ces éléments, les élus du CE France 3 Nord-Ouest donnent un avis négatif.

**Adopté à l'unanimité
CGT, CFDT, FO et SUD s'associent.**

Rennes, le 21 septembre 2016



Avis sur les conditions de mise en œuvre des contrats d'apprentissage et de professionnalisation au sein de France 3 Nord-Ouest

Les élus estiment que des efforts ont été faits sur la diversité dans la politique d'alternance du pôle Nord-Ouest. A ce titre ils donnent un avis positif.

Cependant, les élus demandent à la direction de poursuivre les efforts afin de mettre fin à l'utilisation par certaines antennes, de ces salariés en formation au détriment des non permanents, ce qui est contraire à l'esprit de la loi.

**Adopté à l'unanimité
CGT, CFDT, FO et SUD s'associent.**

Rennes, le 21 septembre 2016